

Paie et charges sociales– niveau 3



Durée : 2 jours (14 heures)

Participants Responsable et gestionnaire paie

Prérequis :

- Avoir suivi la formation « Paie et charges sociales - niveau 2 » ou
- Avoir une expérience en paie d'au moins 1 an

Objectifs :

- Maîtriser le calcul des charges sociales
- Traiter les paies complexes

Méthode pédagogique :

Support de formation
Exposés théoriques et cas pratiques

Intervenants :

Cette formation est animée par un consultant spécialisé dans la gestion de la paie

Contenu :

1. Réaliser la paie des contrats particuliers

- La paie des apprentis
- La paie des stagiaires

2. Gérer les cas complexes en paie

- Calculer la paie d'un salarié en temps partiel thérapeutique
- Gérer les régularisations de tranches négatives
- Gérer en paie l'intéressement et la participation
- Gérer en paie l'activité partielle (anciennement chômage partiel)
- Gérer l'inaptitude en paie

3. Maîtriser et optimiser certaines cotisations

- Surveiller son taux d'accident du travail
- Prévoyance complémentaire : cas de dispense et chèque santé
- Réintégration sociale et fiscale

